Déclaration de performance

Nr. 0793-CPR-1394.6.1246-2

CE 0793

LG-BETON prefabricated elements

1.	Identification unique	éléments de murs préfabriqués selon les dessins approuvés du client
2.	Indication	Chaque élément de mur a deux autocollants identiques avec le numéro du projet, le nom abrégé et le nombre du panneau. Cette information se retrouvera également sur tous les dessins.
3.	Application	Constructions de mur dans les bâtiments
4.	Nom et adresse du fabriquant	LG-Beton nv Weg op Bree 125 3670 Meeuwen België
5.	Nom et adresse du délégué	Non applicable
6.	Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances	2+ conforme NEN-EN 14992 article ZA.2.1
7.	Activité de l'organisme de certification notifié conformément à la norme harmonisée	
8.	évaluation technique européenne	Non applicable

9. Performance déclarée

Caractéristiques essentielles	*Performances*	*Document d'évaluation européen*
résistance à la compression du béton	*C35/45*	*NEN-EN 14992 article 4.2*
acier à béton	*B500 A&B / S&M*	*NEN-EN 14992 article 4.1*
résistance mécanique	*à déterminer par projet*	*NEN-EN 14992 article 4.3.3*
résistance au feu	*à déterminer par projet*	*NEN-EN 14992 article 4.3.4.1*
développement en feu	*à déterminer par projet*	*NEN-EN 14992 article 4.3.4.2*
isolation phonique	*à déterminer par projet*	*NEN-EN 14992 article 4.3.5*
description détaillée	*conforme NEN-EN 14992 et dépendant du projet*	*NEN-EN 14992 article 4.3.1, 4.3.3.1, 4.3.3.2 et 8*
durabilité	*à déterminer par projet*	*NEN-EN 14992 article 4.3.7*
perméabilité à la vapeur d'eau		*NEN-EN 14992 article 4.3.8.3*
densité de l'eau		*NEN-EN 14992 article 4.3.8.4*
tolérances sur les dimensions		*PTV NEN21-601 (tabelle A.1 de PTV212-2001)*
chevillages		*NEN-EN 14992 article 4.3.8.5*
isolation thermique	*à déterminer par projet*	*NEN-EN 14992 article 4.3.5*
force portante des panneaux	*28 jours calendriers après la date de production*	

Cette déclaration a été établie selon la méthode 3 à l'annexe ZA de NEN-EN 14992

10. la performance des produits définis aux points 1 et 2 est conforme à la performance déclarée au point 9. Cette déclaration de performance est délivrée sous la responsabilité unique du fabricant conforme point 4.

Oudsbergen 16/03/2026

Signé pour et au nom du fabriquant par le directeur général M. Pascal Vranken

Exclusion de responsabilité
Toutes les informations contenues dans ce document sont uniquement prévues à des fins personnelles. Aucuns droits ne peuvent être dérivés de l'information.
Modifications et erreurs typographiques réservés. La surveillance n'accepte aucune responsabilité pour les dommages de quelque nature que ce soit découlant de l'utilisation, de l'incomplétude ou de l'inexactitude des informations fournies dans ce document.